

ANNEXE A – PLAN D'ACTION 2025 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



Comité de travail

- Julie Jacques, inspectrice en aménagement du territoire, Ville de Cowansville
  - Frances Champigny, membre de l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi (APHPBM)
  - Anouchka G.-Pincince, directrice - Loisirs et culture, Ville de Cowansville
  - Marc-Antoine Dunlavey, directeur - Aménagement urbain et environnement, Ville de Cowansville
- En collaboration avec les membres de l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi

Cadre légal du plan d'action

La *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (RLRQ, chapitre E-020.1) vient entre autres encadrer les devoirs, responsabilités et obligations des villes et municipalités envers les personnes handicapées. En vertu de l'article 61.1 de cette loi, toute municipalité ou ville ayant une population de 10 000 habitants ou plus doit adopter un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrire les mesures prises. Ce plan doit être produit annuellement.

Édifices municipaux :

Obstacles rencontrés	Objectif	Mesures	Indicateurs	Service responsable	Suivi
Le Centre aquatique n'est pas accessible (étage supérieur)	Rendre le Centre aquatique accessible dans le cadre de travaux prévus ou engagés	Installation d'un ascenseur ou monte-charge	Travaux d'installation effectués	Loisirs et culture	Sera corrigé par la construction d'un nouveau centre aquatique
La plage du Centre de la nature n'est pas adaptée aux personnes handicapées.	Rendre accessible la plage du Centre de la nature à toutes et tous, sans égard à la condition	Installer un tapis de plage	Tapis de plage terminé et prêt à l'usage	Loisirs et culture	Prévu en 2027

**Urbanisme, habitation, environnement et espaces verts :**

Obstacles rencontrés	Objectif	Mesures	Indicateurs	Service responsable	Suivi
Il n'existe pas d'inventaire des habitations accessibles	Faciliter l'information relative à l'offre de logements accessibles	Élaboration de trousse d'information pour les personnes handicapées	Production des documents requis (trousse, plans, etc.) complétée	Aménagement urbain et environnement	En cours avec la refonte du plan d'urbanisme
La réglementation n'exige pas une accessibilité universelle dans les travaux des bâtiments municipaux	Dans la mesure du possible, rendre tous les espaces publics accessibles	Adopter une politique interne pour l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux	Nombre de bâtiments municipaux entièrement accessibles	Loisirs et culture	En cours avec la refonte du plan d'urbanisme
Des commerces ne sont pas accessibles	Sensibiliser les commerçants à l'accessibilité universelle	Inviter la Chambre de commerce Brome-Missisquoi à intervenir	Nombre de commerces contactés et sensibilisés	Aménagement urbain et environnement	Les commerces qui désirent se rendre accessibles sont accompagnés par la ville.
Les nouvelles constructions ne favorisent pas toujours l'accessibilité universelle	Rendre accessible le parc immobilier aux personnes à mobilité réduite et vieillissantes	Mesures incitatives pour encourager les constructions accessibles	Nombre de constructions accessibles	Aménagement urbain et environnement	En cours avec la refonte du plan d'urbanisme
Les tables à pique-nique adaptées ne sont pas suffisantes	Adapter le mobilier urbain	Planification des travaux	Nombre de mobiliers urbains modifiés	Loisirs et culture	Prévu lors d'ajout de prévoir au moins 1 table adaptée par parc.
Le programme d'adaptation du domicile (PAD) est méconnu de l'administration municipale	Rendre accessible toute l'information du PAD en ayant comme rôle pour la Ville la courroie de transmission	Transmission de l'information aux services concernés	Les employés municipaux concernés sont formés sur le PAD et l'information est transmise aux requérants	Aménagement urbain et environnement	

Circulation, signalisation, stationnement et sécurité publique

Obstacles rencontrés	Objectif	Mesures	Indicateur	Service(s) responsable	Suivi
Certains segments du réseau de corridors actifs ne sont pas dotés de bancs ou aires de repos	Permettre des aires de repos ou de pauses aux personnes circulant sur le réseau des corridors actifs	Acquisition de mobilier urbain destiné pour des aires de repos et détente	Investissement dans le mobilier urbain spécialisé au PTI (programme triennal d'immobilisation)	Aménagement urbain et environnement, Infrastructures et immobilisations	
Certaines intersections avec trottoirs (bateaux pavés) ne sont pas adaptées aux personnes à mobilité réduite	Rendre accessible et sécuritaire les intersections pour toutes et tous	Procéder à un inventaire des bateaux pavés sur le territoire et élaborer un programme de réfection	Nombre de bateaux pavés modifiés/réparés	Infrastructures et immobilisations	
Le nombre de cases réservées aux personnes handicapées n'est pas suffisant sur les terrains privés destinés au public	Augmenter l'accessibilité sécuritaire aux commerces et autres endroits destinés au public	Modifier le règlement de zonage afin de normer les espaces de stationnement	Entrée en vigueur du règlement de zonage et suivis dans les permis et certificats délivrés par la Ville	Aménagement urbain et environnement	En cours
Plusieurs cases pour personnes handicapées sont mal identifiées dans les stationnements municipaux	Tous les bâtiments municipaux doivent être dotés de cases de stationnement facilement visibles	Mettre à jour l'inventaire des cases pour handicapées et prioriser les travaux sur ces cases	Nombre de bâtiments municipaux ayant des cases adaptées	Infrastructures et immobilisations	En cours
La réglementation sur la circulation des triporteurs et quadriporteurs est inexistante, causant des conflits sur les voies de circulation	Rendre sécuritaire la circulation pour les automobilistes et les personnes à mobilité réduite Se doter d'une réglementation claire pour les transports des personnes à mobilité réduite	Modification de la réglementation municipale pour l'encadrement des véhicules	Modification réglementaire complétée	Infrastructures et immobilisations Aménagement urbain et environnement Communications et relations avec les citoyens	
L'état des trottoirs et aires de circulation autre qu'automobile aux abords des routes n'est pas toujours adéquat	Assurer une circulation sécuritaire pour tous les modes de transport	Inventaire de l'état des chaussées et trottoirs /programme de réfection	Nombre de trottoirs et d'abords de routes améliorés et/ou réparés	Infrastructures et immobilisations	Marches exploratoires prévues en 2026 et 2027

Culture, administration, sports et vie communautaire

Obstacles rencontrés	Objectif	Mesures	Indicateurs	Service responsable	Suivi
Il n'existe aucune activité dédiée ou adaptée aux personnes à mobilité réduite	Augmenter l'offre en activités municipales pour les personnes à mobilité réduite	Concertation avec les services concernés et organismes (APHPBM) pour connaître la demande en activités	Nombre d'activités offertes aux personnes à mobilité réduite	Loisirs et culture	Un lugiglace est maintenant disponible pour que les gens en fauteuil puisse patiner.
La politique d'achat ne tient pas compte des obstacles liés aux personnes handicapées	Rendre la politique d'approvisionnement (politique d'achat en cours de modification) cohérente avec les enjeux des personnes handicapées	Mise à niveau de la politique d'approvisionnement favorisant l'accessibilité des personnes handicapées	Politique d'approvisionnement favorisant l'accessibilité des personnes handicapées en vigueur	Finances et trésorerie	

Communications et emplois

Obstacles rencontrés	Objectif	Mesures	Indicateurs	Service responsable	Suivi
Il est difficile de connaître les emplois disponibles pour les personnes handicapées	Informar sur les oppoportunités d'emplois pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées	Inviter les employeurs à communiquer leurs besoins et leur offre	Nombre d'offres d'emploi qui ont été diffusées sur le territoire	Communications et relations avec les citoyens	
L'information relative aux endroits accessibles n'est pas suffisamment communiquée	Identifier les commerces et endroits accessibles universellement	Diffusion de l'information sur toutes les plateformes et mises à jour régulières	Inventaire à jour des endroits accessibles aux personnes handicapées	Communications et relations avec les citoyens Loisirs et culture	En cours avec la refonte du plan d'urbanisme
Il n'existe pas de comité sur l'accessibilité universelle à la ville	Assurer un suivi avec les divers intervenants dédiés à l'accessibilité universelle	Mettre sur pied le comité permanent, en collaboration avec l'APHPBM	Mise en place du comité et mise en opération de celui-ci	Loisirs et culture	Des échanges sont en cours mais l'organisme supporte déjà la Ville